



Yvane KOUNOUGOUS

A. C. M.

2009/2010

Accueil Collectif de Mineurs

• OBJECTIFS OPERATIONNELS

- ↪ Permettre à l'enfant et aux jeunes de découvrir un temps de loisirs,
- ↪ Favoriser le développement de l'autonomie du jeune et de l'enfant dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiative, de créativité, prise de responsabilités),
- ↪ Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées,
- ↪ Favoriser l'acquisition de savoirs techniques,
- ↪ Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et de la reconnaissance de la diversité,
- ↪ Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix,
- ↪ Favoriser et permettre l'apprentissage et l'expérimentation de la démocratie,
- ↪ Favoriser les liens entre générations,
- ↪ Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon et les passerelles entre tranches d'âges,
- ↪ Améliorer la qualité des projets en fidélisant le personnel (formation continue, participation au projet pédagogique),
- ↪ Rencontrer des enfants de catégories sociales différentes et de cultures diverses,
- ↪ Intégrer des enfants atteints de troubles de la santé ou d'handicaps,
- ↪ Apprendre à écouter, à se comprendre, notamment pour jouer ensemble,
- ↪ Organiser des sorties pédagogiques,
- ↪ Respecter la liberté de l'autre,
- ↪ Appliquer les consignes de sécurité lors des activités et des sorties.

• MOYENS

Nous demanderons à nos directeurs de fixer des réunions avec les différents intervenants pour définir :

- ◆ Les règles de vie collective au regard du règlement en vigueur.
- ◆ La sécurité des participants tant au plan psychologique qu'au plan physique.
- ◆ Les règles adoptées en matière d'hygiène des personnes, des locaux, de l'alimentation ainsi que le suivi médical et sanitaire du groupe.
- ◆ Les projets éducatifs et pédagogiques.
- ◆ Le règlement intérieur de l'accueil aux loisirs.
- ◆ Le respect des activités du programme.
- ◆ Le respect des individus contre la violence physique ou verbale et contre la consommation de produits illicites.

• LES ACTEURS

De nombreuses personnes et institutions sont concernées par l'organisation de nos accueils :

↪ **La municipalité de Macouria, la Direction de la Jeunesse et des Sports de Guyane, la Protection Maternelle et Infantile ainsi que la Caisse d'Allocations Familiales.**

Les accueils sont intégrés dans un environnement comprenant d'autres intervenants tels que :

↪ **Les associations locales, les écoles, les prestataires de services, les transporteurs.**

• SANCTIONS

En cas de non respect de ces règles de vie par les enfants ou les adultes nous nous réservons le droit d'exclure immédiatement la ou les personnes impliquées.

• MODALITES FINANCIERES

La tarification des activités aux familles est à 15,00 € par jour pour les grandes vacances. Pour les petites vacances scolaires, elle est de 08,00 € par jour ainsi que pour les mercredis durant l'année scolaire. Elle est modulable s'il y a une sortie (activité extérieure). Le tarif sera communiqué en fin de chaque mois pour le mois suivant.

II MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT

a) PRESENTATION DE L'ORGANISME

- **Administration :**

Mairie de Macouria
1 rue Benjamin CONSTANCE
97 355 Tonate - Macouria
Email : mairie-de-macouria@wanadoo.fr

Contact : ☎ 0594388796
☎ 0594388127

Antenne de la mairie à Soula II
☎ 0594388659
☎ 0594387170

Centre socioculturel Maud NADIRE
☎ 0594 25 04 73

- **Responsables :**

Maire : Monsieur Serge ADELSON
3^{ème} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et au Contrat Educatif Local : Madame Madly MARIIGNAN

8ème Adjointe au Maire, déléguée à la culture : Madame Gladys JEANGOUDOUX

Responsable du centre socioculturel : Mademoiselle Yvane KOUNOUGOUS

- **Nombre d'habitants : 7892 habitants**
- **LIEUX D'IMPLANTATION**

Centre socioculturel Maud NADIRE à Tonate

Superficie de 865 m², dont :

- ✓ Bâtiment A : 1 bureau d'accueil - 1 local dépôt - 1 préau - 2 bureaux et 1 salle de réunion.
- ✓ Bâtiment B : 3 salles d'activité, 1 local et sanitaires.
- ✓ Bâtiment C : 5 chambres - 1 patio
- ✓ Bâtiment D : 2 dortoirs et 2 chambres.

Ecole maternelle Michelle PONET, au bourg de Tonate

Aménagement :

- Administration,
- 1 réfectoire,
- 1 préau,
- 1 cour (espace vert et jeux de plein air),
- 8 salles de classes,
- 6 blocs de toilettes

La restauration se déroulera au réfectoire de l'école Michelle PONET. Les repas seront livrés par un prestataire de service.

Assurance : MUTUELLE ASSURANCE DE L'EDUCATION, contrat d'assurance «Dommages aux biens et responsabilité civile» soumis aux règles du code de la construction et de l'habitation (art. R123-1 à R123- 55) Police d'assurance n°973MA01020,

Sarl PIVATY ASSURANCE, contrat d'assurance « Bâtiments et la responsabilité civile de la commune » **Police d'assurance n°5210000924.**

b) ACTIVITES PROPOSEES

Les accueils de loisirs sans hébergement, pendant l'année scolaire ou les grandes vacances, proposés ont une palette d'activités variées et adaptées à chacun :

- ▲ activités physiques avec, par exemple, la pratique de la natation, de l'équitation, du basket-ball, du golf....,
- ▲ activités culturelles et d'expressions artistiques telles que la musique, la danse (modern' jazz - hip-hop..), le théâtre, ou les techniques multimédia,
- ▲ découverte de l'environnement (faune, flore, patrimoine, observation et protection de la nature...).

c) PERIODE ET ENCADREMENT

- ▲ Un accueil le mercredi hors vacances scolaires de 7h00 à 13h30 pour les enfants de 03 à 12 ans, organisé sous forme d'ateliers (percussion, théâtre, activités manuelles, sorties.....)
- ▲ Un accueil de loisirs sans hébergement au mois de juillet et au mois d'août dont les thèmes sont définis par la direction de l'accueil dans le cadre du projet pédagogique. Accueil des enfants de 03 à 14 ans de 7h00 à 17h00.
- ▲ L'équipe d'encadrement est composée comme suit : 1 directeur titulaire du BAFD, 1 directeur adjoint titulaire ou stagiaire du BAFD, 2 animateurs titulaires du BAFA et 2 animateurs stagiaires au BAFA

• NOS VOEUX

C'est que les jeunes passent de vrais moments de bonheur, qu'ils s'épanouissent pleinement, en gardant des souvenirs inoubliables.

OBJECTIFS EDUCATIFS

La commune de Macouria, dans sa politique éducative de gestion du temps libre de l'enfant organise des centres d'Accueil Collectif de Mineurs, sans hébergement, pendant les mercredis « loisirs », les petites et grandes vacances scolaires, pour les jeunes de 3 à 14 ans. Les activités seront orientées autour de l'environnement, le sport, les jeux de société, l'expression scénique et orale, l'expression corporelle...

L'objectif premier est la liberté : l'enfant doit se sentir en vacances.

Notre priorité est d'être à l'écoute des enfants, organiser les activités en fonction de leurs besoins. C'est du désir de l'enfant que doivent naître les activités, l'enfant devient acteur de son temps libre.

L'autonomie est un atout essentiel.

L'enfant doit pouvoir évoluer sans contrainte. Tous les moyens doivent être mis en place pour développer son sens de l'organisation, ses capacités d'analyse et de synthèse, ses facultés à gérer son temps et son espace. Toute activité doit pouvoir donner à l'enfant l'occasion de conquérir son autonomie tout en développant son esprit critique.

L'éveil de l'enfant est important.

La découverte de l'environnement, des autres, de lui-même, impose la mise en place d'un grand nombre d'activités diversifiées. L'intérêt de l'enfant doit toujours être suscité par des activités organisées ou spontanées. Les enfants doivent être invités à participer à l'élaboration de certaines d'entre elles. Il faut s'attacher à trouver des activités exceptionnelles, dont l'enfant pourra se souvenir longtemps repoussant les limites de l'imagination et de ses possibilités.

L'objectif sera atteint chaque fois que la créativité des enfants aura été suscitée.

Il conviendra de privilégier des activités de groupe afin de développer la socialisation des enfants.

Une priorité est à donner aux jeux qui réunissent le plus grand nombre voire l'ensemble des enfants et qui facilitent ainsi la cohésion du groupe.

Le jeu est formateur.

L'activité prend tout son sens lorsqu'elle réunit des enfants de divers milieux, d'âges différents, des adultes et lorsqu'elle permet des échanges.

Laïcité, égalité.

Il convient d'offrir à des enfants de milieu, de religion, de culture et d'origine différents, les mêmes moyens de s'épanouir, les mêmes occasions de découvrir ses capacités propres.

Les valeurs et les règles de vie sont les mêmes pour tous :

- refuser la violence de quelque nature qu'elle soit (agressivité, vols, racket...),
- évacuer les sources de tension et de stress,
- favoriser les échanges et les partages.

Développer la communication, c'est développer la solidarité, c'est aussi combattre l'individualisme.

Tout doit être mis en œuvre pour une intégration rapide des enfants.

La rigueur, la laïcité à l'accueil du centre d'A.C.M. contribuent à cette idée d'acceptation de toutes les différences sociales, physiques et culturelles.

La tolérance et le respect de l'individu en dépendent.

Il est important de prendre conscience de la confiance que les parents ont mise en nous ; c'est-à-dire **atteindre les objectifs éducatifs et pédagogiques fixés.**

Les activités seront consacrées à l'environnement, à l'équitation, aux jeux de société, à l'expression et à la natation.

Moyens mis à disposition

- Matériel (70 chaises, 30 tables, 1 réfrigérateur, 1 congélateur, 1 téléphone)
- Humains :
 - 1 Directrice
 - 1 Directrice Adjointe
 - 4 animatrices
 - 1 technicienne de surface
- Fournitures pédagogiques :
 - petit matériel de bureau (colle, ciseaux, papier, peinture, carton, plâtre, ...),
 - matériaux de recyclage,
 - livres
 - autres en fonction du thème du centre.
- Locaux :
 - Centre socioculturel Maud Nadiré
 - école Michelle Ponet (1 préau, 1 réfectoire, 1 cour)
 - le hall sportif François BARTEL,
 - le Stade Municipal Emmanuel COURAT,

- la place des fêtes,
- le court de tennis
- l'espace de jeux de Sainte Agathe.

Cadre de vie

- La disposition de la structure permet à chaque enfant de choisir dès son arrivée de s'installer dans l'un ou l'autre des différents ateliers mis à sa disposition dès l'accueil, 7 h, sous la vigilance d'une animatrice, de même que la salle de repos.
- Les groupes seront formés selon les tranches d'âges.